



OÙ EST PASSÉ JACO ?

Texte Benoît Dupuis avec CGPW
Photos Jos Balcaen et Lavinia Wouters

“ Un inconnu vous demande de régler un achat sur internet avec le service Western Union? Refusez!”

C'est le slogan d'une campagne de prévention lancée par la police fédérale et la société de transfert d'argent Western Union.

Son but: mettre l'internaute en garde contre les escroqueries via internet. Méfiez-vous si un inconnu vous demande sur le web d'effectuer un paiement via les services de cette société. Vous pourriez y laisser... des plumes.



Olivier Bogaert, de la CCU de Tournai: "Nous avons affaire à des escrocs professionnels, bien organisés et structurés."

BRUXELLES/TOURNAI – Un particulier est amateur de perroquet mais ses moyens financiers ne lui permettent pas d'acquérir le spécimen de ses rêves. Jusqu'au jour où, sur un forum de discussion sur internet, un vendeur lui propose l'animal tant désiré pour 150 euros. L'aubaine, il l'aura son Jaco! Petit souci, néanmoins, le vendeur est au Bénin, ce qui complique la transaction.

Mais il rassure le particulier, Jaco voyagera avec d'autres animaux destinés à des parcs zoologiques européens. Il pourra le prendre en charge à son arrivée à Anvers.

Ce voyage en groupe réduit les frais de transport. L'amateur de plumes colorées et de ramages exubérants devra juste payer une participation de 50 euros, majorés de 250 euros de frais administratifs correspondant à la délivrance d'un certificat d'authentification. Aussitôt dit, aussitôt fait. Le paiement est effectué à la Poste par l'intermédiaire Western Union, une société qui permet d'envoyer de l'argent liquide partout dans le monde.

Un mail, le lendemain, lui annonce que les autorités sanitaires béninoises exigent un certificat sanitaire. Les honoraires du vétérinaire et le document officiel sont facturés 150 euros, à verser de nouveau via Western Union. Que ne ferait-on pas pour Jaco, d'autant plus que le coût

reste inférieur à celui d'un achat dans une animalerie? Donc, le particulier remet la main au portefeuille.

Et puis? Rien, silence, plus aucune nouvelle du vendeur. Et pas la moindre sérénade de l'ami Jaco pour embellir le train-train quotidien.

L'amateur retourne sur le forum et constate, à son grand regret, que d'autres internautes ont été victimes du même escroc. Jaco ne viendra pas et les chances de récupérer l'argent envoyé sont aussi faibles que celles de trouver un perroquet de race à 150 euros.

Les escroqueries via internet sont en plein boom: les faits constatés ont augmenté de 70% entre 2005 et 2006. L'un des modes opératoires concerne l'achat et la vente de biens ou d'animaux sur le web, comme dans le cas décrit ci-dessus. La société de transfert d'argent Western Union est utilisée à son insu par les fraudeurs. "Les services de Western Union, c'est pour des gens qui se connaissent, comme un travailleur immigré qui envoie de l'argent à sa famille ou une mère qui verse de l'argent à son enfant à l'étranger. Effectuer un paiement par nos soins, c'est comme mettre une liasse de liquide dans un enveloppe et l'envoyer par La Poste", déclare Simon Pierre de la Seiglière, directeur de la société pour le Benelux.

Dès que la victime a payé, les chances d'identifier le ou les auteurs et de récupérer les fonds sont quasiment nulles. Ces escrocs prennent la précaution d'utiliser un nom d'emprunt et d'impliquer plusieurs pays aux législations différentes. Ils feront ainsi usage d'un service de messagerie basé dans un pays A, se connecteront à partir d'un pays B, l'opérateur sera basé dans un pays C et l'argent sera retiré dans un pays D qui n'exige pas la présentation d'une pièce d'identité.

La bulle de l'internaute

L'idée de lancer une campagne de prévention est venue de la Regional Computer Crime Unit (RCCU) de la police judiciaire fédérale de Tournai. Elle a reçu l'appui de la Federal Computer Crime Unit (FCCU) ainsi que de divers partenaires du secteur privé, dont précisément Western Union. Quelque 6 000 affiches et 15 000 feuillets d'information ont été réalisés. Les affiches sont notamment apposées dans les bureaux de Western Union (450 pour la Belgique, dont 350 à La Poste), dans les locaux de l'Onem et du Forem qui proposent à leurs clients des ordinateurs avec connexion internet, dans les cyber-cafés ainsi que dans les espaces d'accueil de la



... police locale. Une bannière d'avertissement est également apposée sur les sites des partenaires de l'opération, tels qu'ebay ou autoscout24.be (portail automobile sur internet).

"Ce n'est pas du luxe", explique Olivier Bogaert, enquêteur de la RCCU de Tournai. "Nous avons affaire à des escrocs professionnels, bien organisés et structurés. Ils proviennent pour la plupart de Roumanie et de Bulgarie, mais aussi d'Italie et d'Espagne où... des organisations criminelles roumaines et bulgares sont implantées. D'autres sont originaires d'Afrique, comme dans le cas, classique, de la vente d'un perroquet."

Bizarrement, internet place certains internautes dans une bulle et anesthésie leur vigilance. "Un acheteur, qui se voit proposer une voiture à un prix défiant toute concurrence sur le web, explique ainsi que si un vendeur lui avait proposé ce marché en face à face, il se serait méfié. Mais son comportement est totalement différent sur internet, même si on lui propose d'acheter un véhicule à un Anglais établi en Allemagne qui demande de payer en Italie", déclarait Eric Absil, alors à la FCCU¹, lors de la conférence de presse donnée à l'occasion du lancement de cette campagne de prévention.

"Dans ce cas, la première motivation de l'acheteur, c'est toujours de réaliser une bonne affaire", précise Olivier Bogaert. "Ajoutez-y l'art qu'ont les escrocs d'enjoliver l'annonce, de mettre le produit en valeur et le piège est tendu."

“ Olivier Bogaert

Les escrocs ont l'art d'enjoliver l'annonce, de mettre le produit en valeur et le piège est tendu!

Conclusion? Nous en revenons au slogan de la campagne: "Un inconnu vous demande de régler un achat sur internet avec le service Western Union? Refusez!"

Seuls les systèmes de paiement sécurisé instaurés par les sites reconnus peuvent être considérés comme fiables. Ou,

comme le dit l'enquêteur tournaisien: "La procédure la plus sûre reste l'envoi du colis par La Poste contre paiement effectué au facteur". ■

⁽¹⁾ Aujourd'hui à la CCU de Charleroi.

⁽²⁾ Voir rubrique Webwatch, Inforevue 1/2007, p. 2

QUELQUES CONSEILS

- Méfiez-vous des très bonnes affaires et de l'argent facile.
- Redoublez de prudence quand le vendeur ou l'acheteur d'un bien sur internet se trouve à l'étranger.
- Refusez d'utiliser les services de Western Union pour effectuer un paiement à quelqu'un que vous ne connaissez pas.
- Si vous souhaitez signaler un fait qui semble être une escroquerie ou une fraude via internet, vous pouvez le faire via www.ecops.be.
- Si vous êtes malgré tout victime d'une escroquerie ou d'une fraude sur internet, allez déposer plainte à la police.